

Objet : INTERCOMMUNALITÉ - Système d'Information Géographique - Géomatique : adoption d'une convention type d'échange de données entre Toulouse Métropole et les communes membres



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 102/13 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 26 Procureurs : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 24 DEC. 2013

Affiché le :

L'An deux mille treize, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 décembre 2013

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, SALAÜN, SCHINTONE, ANDUZE, BERNES, TISSEYRE, GUZOU, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, RIGAUD, FERTE, SUZE.

PROCURATIONS

| | | |
|---------------|---|--------------|
| Mme PETIT | à | M. BERNES |
| M. ESPINOSA | à | Mme MAUREL |
| M. MARQUIER | à | M. BEUILLE |
| Mme DECAMPS | à | Mme LASSALLE |
| Mme LLOUBERES | à | Mme GONZALEZ |
| M. LOUGE | à | M. FERTE |

ABSENTS : M. PLATEAU, Mme DURAND, Mme GESTA.

Secrétaire : M. CANEZIN a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ - Système d'Information Géographique - Géomatique : adoption d'une convention type d'échange de données entre Toulouse Métropole et les communes membres

Les services communautaires et les communes membres doivent pouvoir échanger régulièrement des fichiers d'informations géographiques tels que les points géographiques d'adressage, l'orthophotographie aérienne, la représentation du Plan Cadastral et du Plan de Ville qui sont indispensables à la gestion et à l'analyse de nos territoires.

La prochaine ouverture d'une « Plateforme Géomatique », accessible à tous les services communaux et communautaires facilitera ces échanges de données. Cet outil, mis en œuvre et géré par le service Géomatique de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole, dispose de toutes les fonctionnalités d'un Système d'Information Géographique et permettra aux communes qui le souhaitent de localiser, de visualiser, d'interroger, d'imprimer ou d'exporter toutes les informations échangées.

Outre les actions techniques nécessaires à l'installation de cet outil dans les communes, ce projet demande à formaliser les échanges au travers d'une convention qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles chacune des parties met à disposition de l'autre partie ses données ou fichiers d'information géographique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention type d'échange de données géographiques telle que ci-annexée, entre la Communauté Urbaine Toulouse Métropole et notre commune
- De l'autoriser à signer la convention d'échange de données géographiques avec Toulouse Métropole.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 19 décembre 2013

Le Maire,

Lysiane MAUREL

